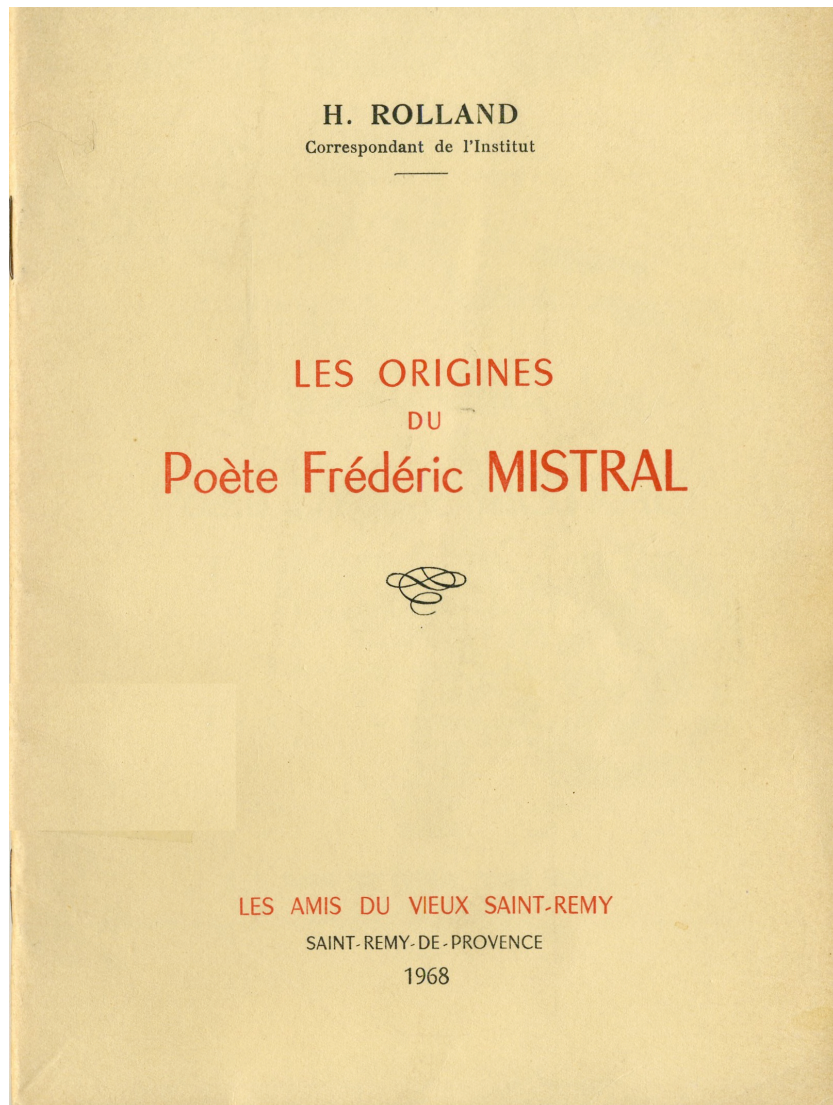


H. ROLLAND
Correspondant de l'institut

LES ORIGINES
du
Poète Frédéric MISTRAL



LES AMIS DU VIEUX SAINT-REMY

SAINT-REMY DE PROVENCE

1968

Dans sa “Collection de documents pour servir à l'Histoire de la Renaissance Provençale”, les *Annales de la Faculté des lettres d'Aix* ont pris l'heureuse initiative de publier, sous le titre: “*Frédéric Mistral au jour le jour*”, un manuscrit rédigé, après de patientes recherches, par M. Jean Pélissier, d'Aix, provençalisant récemment décédé.

Dans une courte introduction, le Professeur Charles Rostaing, ancien *Capoulié* du Félibrige, expose très justement l'intérêt de cette publication qui, en marge des nombreuses biographies de Frédéric Mistral, nous présente le Maître de Maillane dans son activité quotidienne de poète et d'animateur de la Renaissance provençale. Dans une suite chronologique de textes, parfois très courts, dus à l'auteur ou choisis par lui dans la presse, la correspondance et les œuvres de ses contemporains, le créateur de tant de chefs-d'œuvre en *lengo nostro*, le rédacteur du *Tresor dóu Felibrige* se manifeste à nous en toute simplicité, affirmant sa forte personnalité, au milieu du peuple à qui il redonne conscience de sa valeur.

J. Pélissier a donc fait œuvre utile, mais il semble que les éditeurs aient été moins heureux dans l'adjonction des appendices I, II et III, occupant les pages 201 à 207, où ils ont voulu, sans recherches personnelles, retracer l'ascendance du poète. L'existence à Saint-Rémy de deux familles du même nom de Mistral est à l'origine d'une confusion à laquelle Frédéric Mistral fait allusion, mais dont il ne semble pas s'être particulièrement soucié. J. Pélissier nous dit lui-même que, certes, le poète qualifiait de bagatelles les questions nobiliaires, mais l'auteur admet, cependant, qu'il n'est pas *chimérique* de remonter sa filiation jusqu'aux “nobles seigneurs de Montdragon”. Mistral, dans ses *Memòri e raconte* (1), a souligné l'incertitude de prétentions auxquelles il ne prêtait pas créance.

— Si, dit-il, nous voulions hausser notre fenêtre, comme tant d'autres, nous pourrions, sans trop d'outrecuidance, avancer que notre famille descend des Mistral du Dauphiné devenus seigneur de Montdragon”. Certes, Mistral lui-même aimait à faire allusion à ses prétendues origines dauphinoises; sur ce sujet, son récit ne manquait pas d'une verve un peu railleuse, mais manifestait aussi sa bonne foi. On trouve, dans l'appendice III du volume de J. Pélissier, la relation d'une conversation qu'il eut un soir, à Maillane (2), avec quelques amis, à qui il expliqua comment ses aïeux avaient émigré, il y a bien longtemps, de Suisse, où le nom de Mistral était celui d'un haut magistrat. On verra que, bien que ses ancêtres n'eussent pas, comme ceux des Mistral de Montdragon, résidé en Dauphiné, il n'en venaient pas moins de la région genevoise, où les familles de ce nom sont nombreuses. Ainsi, à travers la légende, en dehors de toute recherche d'archives à laquelle il ne s'était jamais livré, la légende de sa lointaine origine restait à son insu véridique. Depuis déjà longtemps nous avons répondu à l'énigme posée; n'était-il pas juste de céder à la curiosité, bien légitime, de connaître les générations qui ont amené l'éclosion d'un génie dont l'œuvre, de signification universelle, force l'admiration?

Dans un article intitulé “La généalogie de Mistral”, paru dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (3), nous avons, en collaboration avec Raoul Busquet, alors archiviste en chef des Bouches-du-Rhône, publié, en les groupant, les recherches que, depuis plus de vingt ans, réunies à l'insu l'un de l'autre, nous avions réservées à l'ascendance du poète. Le temps n'est plus où la science généalogique se plaisait à adopter les fables les plus invraisemblables, allant même jusqu'aux origines mythologiques ayant encore cours au

début du XVII^e siècle. Dès le siècle suivant, les généalogistes ont fait leurs, sans contrôle, des mémoires fournis par des familles en quête d'illustres aïeux. Malgré les recherches des faux nobles édictées par Louis XIV dans toute la France, malgré les très nombreuses condamnations qui, en Provence, vinrent alimenter le Trésor royal, la vanité cherchait à étouffer la vérité. Les nobiliaires les plus célèbres comme, pour la Provence, ceux de Robert de Briançon (1693), Pithon-Curt (1743), Artefeuil (1757) ou, pour l'ensemble de la France, La Chernaye-Desbois (1770), et tant d'autres, contiennent des filiations exactes en soi, mais où la condition modeste de leurs premiers auteurs est masquée sous de fallacieux titres de noblesse. Souvent, des qualificatifs courants dans le langage notarial des XV et XVI^e siècles prenaient une signification tout autre pour l'historien familial. Telle est celle de *nobilis vir* (noble homme) qui était attribuée aux simples notables, bourgeois ou artisans. L'allusion faite par Mistral avait détourné les chercheurs de s'attacher sérieusement à reconstituer sa généalogie. C'est cependant cette allusion qui nous incita à la soumettre à une judicieuse critique et à rétablir de façon certaine l'ascendance du poète.

Pour ce faire, nos investigations, parties de lui-même, ont été remontées aussi loin que les documents l'ont permis. Pour la facilité et la clarté de l'exposé qui va suivre, nous reprendrons ici l'ordre descendant, qui est l'ordre naturel, et, après avoir rappelé la naissance de Mistral, nous nous replacerons à l'époque où nous avons rencontré l'aïeul le plus ancien du chancre de Mireille.

Frédéric Mistral est né, tout le monde le sait, à Maillane, au pays d'Arles. Son père était natif de Saint-Rémy, à six kilomètres à l'est, au chef-lieu du canton dont Maillane fait partie.

Il n'est pas fréquent, lorsqu'il s'agit de simples cultivateurs, de pouvoir suivre la filiation sans lacune, sans une faille, pendant quatre siècles. Nous le devons pour les Mistral à la persistance de leurs générations dans les mêmes lieux.

C'est à Tarascon que nous les avons rencontrés pour la première fois en 1457, le 30 décembre, Elzéar Mestral passa un compromis (4) avec Guillaume Pascal en qualité de "légitime administrateur de son propre fils Guillaume Mestral". Sous le nom d'Alzias Mestral, il est inscrit sur le cadastre de Tarascon, de 1459, pour une maison qu'il possédait à la Gache de Saint-Nicolas, soumise à un cens de 1 8 gros envers l'hôpital des pauvres (5). Cette maison passa par la suite à Jean Mestra ou Mistral qui la possédait, avec sa femme Marguerite, en 1487-1498 (6).

De 1457 à 1480, on rencontre, également à Tarascon, deux Jean Mistral, père et fils; un Raoulet et Jean Mistral frères; Antoine Mistral, clerc; Pierre Mistral et deux Jean Mistral (le Vieux et le Jeun) frères; mais il n'a pas été possible de retrouver un lien de parenté avec l'ancêtre direct de Frédéric Mistral. Il n'est pas douteux que cette parenté existait, car les uns et les autres sont indiqués, dans les textes, non point comme originaires de Tarascon, mais comme habitants de cette ville, les actes notariaux de cette époque distinguant nettement ces deux cas par l'emploi de deux termes différents: de Tarascone pour ceux qui en sont natifs, *habitor Tarasconis* pour ceux qui sont venus y résider. Il s'agit donc d'une petite colonie de Mistral venue à Tarascon depuis peu. Les deux frères Jean Mistral, le Vieux et le jeune, précisent même, en 1480, dans l'acte qui les nomme, venir s'établir à Tarascon.

Or, un acte du 24 janvier 1469 passé chez le notaire Eyraud de Tarascon, apprend que Raoulet Mistral et son frère Jean sont originaires de la paroisse de Quintal (7), en Savoie, au diocèse de Genève, et un autre acte, du 2 novembre 1480 (8), désigne les deux Jean Mistral comme étant du lieu de Chapainy (9) en Savoie, au même diocèse. Mais c'est cependant à Maillane que l'on va trouver le plus ancien ancêtre de Frédéric Mistral.

I

Mermet Maïstral (10), qualifié de *providus vir*, était de Tarascon, mais dès le 18 mars 1471 il habitait Maillane et le procès-verbal d'une enquête sur l'affouagement le cite parmi les dix-neuf possédants-biens de ce lieu. Dans les années qui suivent, de 1475 à 1482, nous le voyons bénéficier de baux emphytéotiques de terres dont il fait reconnaissance aux seigneurs de la famille des Porcelets.

Il est même, en 1480, désigné comme syndic de la communauté et, au nom de celle-ci, il contracte une dette envers un marchand juif, Bonon Mardecays, pour la fourniture du blé nécessaire aux habitants de Maillane. Le 20 novembre 1482, il présente une reconnaissance de censive à la Dame de Maillane, tant en son nom qu'en celui d'honnête femme Sancette Pomet, son épouse; mais celle-ci est citée comme veuve le 23 mai 1498, quand elle passe un nouvel acte de reconnaissance, en association avec ses deux fils: Raymond, qui continue la filiation (II), et Jean Mistral (11), natif de Tarascon, qui avait épousé, le 29 septembre 1482, honnête fille Jeanne Mosserat, aussi de Tarascon, d'une famille possédant des biens à Maillane.

II

Raymond Mistral (12), dit Raymondet, laboureur à Maillane en 1498. On possède de lui plusieurs reconnaissances de censives passées seul ou avec son frère, de 1504 à 1521. Il eut une nombreuse postérité qui est connue par le Cadastre du XVI^e siècle, sur lequel sont nommés ses héritiers (13) — 1. *Antoine Mistral*, qui continue la filiation (III). — 2. *Pierre Mistral*, prêtre de Maillane, recteur de la chapelle du Four en 1533. On possède de lui plusieurs reconnaissances, dont l'une pour une acquisition faite de Pierre Mestral, fils de Barthélemy, habitant les Saintes-Maries. Il est encore cité en 1558 et 1561 (14). — 3. Discret homme *Claude Mistral*, laboureur à Maillane (15), marié le 24 août 1542 à Marguerite Provençal, dont il eut une fille Thomine. — 4. *Jacques Mistral*, cité au cadastre de Maillane (16). — 5. *Catherine Mistral*, mariée avant 1548 à Mathieu Blanc (17).

III

Antoine Mistral, laboureur à Maillane, cité avec ses frères en 1533, figure sur divers contrats de 1555 à 1570; mort avant 1586, il laissait cinq enfants de sa femme Louise Maussane (18):

— 1. *Barthélemy Mistral*, qui continue la filiation (IV). — 2. *Jean Mistral le Vieux*, laboureur à Maillane, 1600.1607 (19). — 3. *Jean Mistral*. — 4. *Guillaumette Mistral*, mariée avant 1588 à Simon Fiellous, carrier aux Baux (20).

IV

Barthélemy Mistral, laboureur à Maillane, où il reçut, le 8 septembre 1568, en bail emphytéotique, un terre du Seigneur. C'est lui qui va quitter Maillane pour transférer son foyer à Saint-Rémy. Le 11 septembre 1588, Barthélemy, laboureur de Maillane, habitant de Saint-Rémy, procède avec ses frères à un règlement de la succession de leurs parents. Succession bien modeste puisque Barthélemy donne quittance à ses cohéritiers d'une somme de neuf écus, tant en paiement de sa légitime que pour le prix d'une robe de trois écus promise à sa femme Claude lors de leur mariage. Déjà un oncle de Barthélemy, Jean Mistral, avait travaillé à Saint-Rémy comme agriculteur, mais la venue définitive de Barthélemy paraît liée au fermage du Mas de Prat-Long, appartenant à Bertrand de Nostredame, dont Barthélemy a pris la charge pour plusieurs années.

Ce Bertrand de Nostredame n'était autre que le frère aîné du célèbre astrologue. Barthélemy épousa, avant 1575, Claude du Four, dont il eut au moins cinq enfants; il vivait encore en 1598 (21).

— 1. *Antoine Mistral*, qui continue la filiation (V). — 2. *Pierre Mistral*, baptisée à Maillane le 10 janvier 1575, mariée avant le 3 août 1603 à François Ferrier (22). — 3. *Noé Mistral*, baptisé à Maillane le 12 décembre 1576. — 4. *Thomine Mistral*, mariée le 10 février 1605 à Pierre Tornatoris, fils d'Amiel Tornatoris, ménager, et de Jeanne Bourdelon (23). — 5. *Françoise Mistral*, baptisée à Saint-Rémy le 27 décembre 1583.

V

Antoine Mistral, baptisé à Saint-Rémy le 10 juin 1590, marié le 13 janvier 1619 à Trophemette Danis, fille de feu Claude Danis et de Catherine Roman (24). Il ne nous est autrement connu que par les actes d'état civil de ses enfants qui signalent:

— 1. *Perette Mistral*, baptisée le 14 juillet 1619. — 2. *Hugues*, baptisé le 3 octobre 1621. — 3. *Honorade*, baptisée le 8 juillet 1624. — 4. *Marguerite*, baptisée le 6 janvier 1627. — 5. *Claude*, baptisée le 16 novembre 1629. — 6. *Jacques*, qui continue la filiation (VI).

VI

Jacques Mistral, jardinier à Saint-Rémy, baptisé le 13 novembre 1633, marié vers 1664 à Marguerite Fontaine, fit partage de ses biens entre ses enfants le 31 mars 1721 et mourut, à 89 ans, le 22 janvier 1722. Il avait eu huit enfants (25):

— 1. *Jean Mistral*, qui continue la filiation (VII). — 2. *Louise*, baptisée le 29 mars 1665, mariée le 6 février 1690 à Sébastien Lagneau. — 3. *Agnès*, née le 3 mars 1669, morte le 5 octobre 1671. — 4. *Jean*, né le 15 mars 1671. — 5. *Marguerite*, mariée le 15 juin 1699 à Raynaud Girard, morte le 23 août 1729. — 6. *Georges*, baptisé le 10 janvier 1677, marié à Arles en juillet 1698 à Madeleine Chauvet. — 7. *Siméon ou Simon*, baptisé le 2 avril 1679, donataire de son père en 1721. — 8. *Jeanne*, mariée le 16 août 1706 à François Guillot, morte le 29 avril 1721.

VII

Jean Mistral (25), jardinier à Saint-Rémy, baptisé le 15 février 1667, marié le 11 novembre 1697 à Aymée, ou Agnès, Violand, fille de Mathieu Violand et d'Honorade Temelet, baptisée à Saint-Rémy le 26 février 1674, morte le 24 février 1760. Jean mourut le 11 mars 1725, laissant une nombreuse postérité:

— 1. *Jacques Mistral*, baptisé le 14 juin 1698, marié le 4 mars 1726 à Antoinette Bonnée, âgée de 19 ans, dont il eut postérité connue jusqu'au XIXe siècle. Il est mort le 7 février 1776. — 2. *Antoine*, né le 15 octobre 1700, mort le 31 janvier 1776, marié le 17 septembre 1725 à Anne Pagnon dont postérité. — 3. *Marguerite*, née le 28 septembre 1702, mariée le 13 janvier 1727 à Antoine Véran. — 4. *Marie*, née en 1705, mariée le 19 juin 1730 à Honoré Cornille. — 5. *Jean*, né le 4 juillet 1707, marié le 5 février 1731 à Lucrèce Gondran, dont postérité connue jusqu'en 1788. — 6. *Louise*, née le 8 novembre 1710, morte le 27 novembre 1710. — 7. *Joseph*, né le 21 octobre 1713, mort le 10 mars 1807. — 8. *François Mistral*, qui continue la filiation (VIII).

VIII

François Mistral (26), jardinier, marié le 10 février 1744 à Françoise Piquet, fille de Louis Piquet, jardinier, et de Madeleine Accarier, baptisée le 13 novembre 1721, morte le 26 février 1770, inhumée dans l'église des Trinitaires. François mourut le 23 avril 1805, ayant eu lui aussi une nombreuse postérité:

— 1. *Louis*, baptisé et mort le 17 novembre 1744. — 2. *Madeleine*, baptisée le 15 janvier, morte le 28 janvier 1746. — 3. *Antoine Mistral*, qui continue la filiation (IX). — 4. *Jean*, né le 26 octobre 1749, mort le 10 août 1827, marié le 3 juin 1777 à Pierrette Martin, dont descendance est représentée par la famille *Mistral-Bernard*. — 5. *Joseph Mistral*, dit l'Espagnol, né le 22 février 1752, mort le 28 mai 1827, marié le 25 avril 1774 à Louise Fougasse, dont postérité représentée par les familles *Valay* et *Martel* (26). — 6. *Marguerite*, née le 22 octobre, morte le 2 novembre 1754. — 7. *Marie*, née le 2 novembre 1755, morte le 28 février 1838, mariée le 17 décembre 1776 à Pierre Manson. — 8. *Madeleine*, née le 20 février 1758, morte le 22 novembre 1835, mariée le 16 janvier 1786 à Joseph Louis Chauvet. — 9. *Louis*, né le 30 décembre 1759. — 10. *Jean*, né le 16 mai, mort le 30 mai 1762. — 11. *François Mistral*, né le 6 septembre 1763, mort le 1er février 1849, marié le 28 décembre 1785 à Jeanne Gautier, dont postérité.

IX

Antoine Mistral (26), jardinier, né à Saint-Rémy le 20 juin 1747, mort à Maillane le 11 août 1827, dans sa maison du quartier de Belleviste dont Frédéric Mistral prit un temps le pseudonyme "*lou Felibre de Bello-Visto*". Il exploita divers mas à Beaucaire et entreprit le

commerce de la laine et des graines. Il épousa en premières nocés, le 7 novembre 1770, Marguerite Manson, baptisée à Saint-Rémy le 3 février 1743, morte à Maillane le 16 avril 1815, fille de Joseph Manson, ménager, et de Marie Tourtet. Fixé à Maillane vers 1815, Antoine Mistral se remaria en 1824 avec Jeanne Marie-Madeleine Isoard; il avait eu de sa première union sept enfants;

— 1. *François Mistral*, qui continue la filiation (X). — 2. *Marie*, née le 1er septembre 1772, morte à Marseille le 10 août 1835 mariée à Maillane le 17 octobre 1796 à Jean-Pierre Pascalon, agriculteur. — 3. *Marguerite*, née le 10 janvier 1775, morte le 10 septembre 1784. — 4. *Joseph Mistral*, né le 8 décembre 1776, marié, dont postérité. — 5. *Antoine*, né le 3 février 1779, mort le 4 novembre 1799. — 6. *Louis*, né le 28 juin 1782, mort le 2 juin 178?. — 7. *Jeanne-Marie*, née le 30 décembre 1783, morte le 1er janvier 1784.

X

François Mistral (26), propriétaire agriculteur, né à Saint-Rémy le 8 janvier 1771.

Son fils Frédéric a conté, dans ses mémoires, avec beaucoup d'agrément, comment son père, engagé volontaire lors de la Révolution dans les armées de la République, avait obtenu de son capitaine, bien disposé par un opportun cadeau d'oranges, la permission d'aller revoir les siens à l'occasion des fêtes de Noël. La formule de la permission vaut d'être reproduite:

— Nous, Perrin, capitaine aux transports militaires, donnons congé au citoyen François Mistral, brave soldat républicain, âgé de vingt-deux ans, taille de cinq pieds dix pouces, nez ordinaire, bouche idem, menton rond, front moyen, visage ovale, de s'en aller dans son pays par toute la République, et au diable si bon lui semble” .

C'est à Maillane et non ailleurs que, pourvu de cette permission pittoresque, François Mistral se rendit pour embrasser sa famille. Ajoutons, ce qui n'est pas dans les *Memòri*, qu'un bienfait n'est jamais perdu: le capitaine Perrin, de Caumont, en Vaucluse, fut le grand-père du poète Adolphe Dumas qui rendit le cadeau d'oranges au fils de François Mistral en l'introduisant auprès de Lamartine, qui révéla *Mireille* à la France.

Frédéric Mistral a évoqué la mémoire de son père non seulement avec une profonde affection, mais avec vénération. Ce n'est pas uniquement en raison du respect traditionnellement dû au chef de famille: François Mistral fut un homme de grand mérite et un admirable travailleur.

Rentré de l'armée, n'ayant pas eu la fortune à sa naissance, il rejoignit son père à Beaucaire où celui-ci avait travaillé comme cultivateur. Il rentra ensuite à Maillane, où il épousa en premières nocés Françoise Laville, née le 30 octobre 1767, fille de Louis Laville, bourgeois de Maillane, et de Anne-Marie Mercurin.

La cérémonie religieuse avait été célébrée à Bellegarde le 25 février 1800, suivie du mariage civil le 1er mars.

François sut accroître son bien et devint propriétaire du Mas du juge, sur la route de Maillane à Saint-Rémy; ténement de quatre paires de bœufs de labour, avec un nombreux personnel premier charretier, valet de charrue, pâtre, sa servante et plus ou moins de journaliers qui venaient aider au travail, soit pour les vers à soie, les sarclages, les foins ou

moissons ou vendanges, la semaille et les olivades. Il avait par ses efforts accédé à la condition de *ménager*, dont son fils nous a dit l'indépendance et la dignité.

Devenu veuf le 16 janvier 1825, c'est l'année suivante que se place l'idylle contée par le poète. François surveillait, à la Saint-Jean, la moisson de sa terre; il remarqua une jeune fille, restée derrière les glaneuses. C'est Marguerite- Adélaïde Poullinet, l'une des filles du maire de Maillane. Elle appartient à une bonne famille maillanaise, où le travail est, à cette époque, moins en honneur que chez les Mistral. Le cœur du riche quinquagénaire s'émeut à la vue de cette fille éblouissante de vingt-cinq ans qui a honte de glaner... Le mariage eut lieu le 26 novembre 1828 elle était née le 30 avril 1803, d'Etienne Poullinet et d'Anne-Henriette Rivière. François Mistral, le patriarche du Mas du juge, après avoir fait son testament le 19 janvier 1854, trépassa à Maillane le 4 septembre 1855. Il avait eu de ses deux unions quatre enfants.

De son mariage avec Françoise Laville:

— 1. *Louis-Joseph Mistral*, marié à Joséphine Mistral, dont deux fils: *François Mistral*, sans postérité, et *Théophile Mistral*, père de *Mr Frédéric Mistral*, neveu. —2. *Marie*, née à Beaucaire, mariée le 16 janvier 1821 à Etienne Ferrand, avocat à Maillane, où il était né le 16 février 1798. — 3. *François*, né le 14 avril 1803.

De son deuxième mariage avec Adélaïde Poullinet, *François Mistral* eut un seul fils:

XI

Joseph-Etienne *Frédéric Mistral*, né à Maillane, au Mas du juge, le 8 septembre 1830, tenu le même jour sur les fonts baptismaux par ses grands-parents maternels, Etienne Poullinet et Anne Rivière. Il reçut, dit-on, le nom de Frédéric parce qu'il était celui d'un garçonnet, mort par la suite d'insolation, qui, au temps des fiançailles, avait servi de messenger entre le maître du mas et la belle glaneuse.

Frédéric Mistral a épousé le 27 septembre 1876, à Dijon, Marie-Antoinette Rivière, décédée le 6 février 1943.

Prix Nobel en 1904, l'un des fondateurs du Félibrige, auteur des chefs-d'œuvre *Mirèio* (1859), *Calendau* (1867), *Lis Isclo d'Or* (1875), *Lou Tresor dóu Felibrige* (1878-1886), *Nerto* (1884), *La Rèino Jano* (1890), *Lou Pouèmo dóu Rose* (1896), *Memòri e Raconte* (1906), *Lis Oulivado* (1912), Frédéric Mistral est mort à Maillane le 25 mars 1914.

*

* *

L'histoire des Mistral présente à son début une énigme quelle fut la raison de leur émigration de la région de Savoie, désignée jadis sous le nom de Génevois, vers Tarascon? Bien sûr, on est tenté de les voir céder à l'attrait de la Foire de Beaucaire qui y faisait converger, des pays tributaires du Rhône, de la Saône et au-delà, les pèlerinages annuels du commerce. Cependant, aucun de ceux qui nous sont connus au XVe siècle ne prennent la qualification de marchand et la première profession indiquée est celle de *laborator*; que ce mot se traduise par laboureur ou travailleur (de terre), il n'en est pas moins qu'il n'évoque aucune activité commerciale. De plus, dès qu'il s'établit à Maillane, Mermet Mistral nous

apparaît comme un propriétaire foncier, jouissant d'une certaine considération due vraisemblablement à sa fortune, puisqu'il est choisi en 1480 comme syndic de Maillane. Si cette situation, qui se manifeste très aisée, se maintient chez son fils, elle ne tarde pas à se ressentir des partages de biens entre de nombreux enfants. L'avoir familial s'amenuise, si bien qu'à partir de la quatrième génération, depuis Barthélemy Mistral qui émigra à Saint-Rémy vers 1585, jusqu'au troisième Antoine né en 1747, tous les Mistral ont été jardiniers et ne font l'objet, dans les cadastres, que de rares inscriptions concernant des biens, jardins ou vignes, de peu d'étendue et de faible valeur. Aucun d'eux, contrairement à ce qu'a cru le poète, n'est qualifié de *ménager*, nom qui désigne un propriétaire exploitant. Ce sont de père en fils des jardiniers qui le plus souvent, ont, à titre de fermiers, cultivé la propriété d'autrui. On chercherait en vain leur nom dans la liste des trois consuls élus chaque année pour l'administration de la ville de Saint-Rémy. Tous se sont mariés à Saint-Rémy avec des jeunes filles du pays dont on retrouve les familles inscrites dans les registres paroissiaux. Un seul fait exception à cet égard, Jacques Mistral, marié, probablement en 1664, à Marguerite Fontaine, dont nous n'avons pu retrouver ni le baptême, ni le mariage, mais qui ne devait pas venir de bien loin.

Cependant, cette situation modeste se modifie dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Nous avons vu le jardinier Antoine Mistral, époux de Marguerite Manson, commencer à améliorer sa condition et devenir propriétaire à Beaucaire. Quant à ses frères Jean Mistral, époux de Pierrette Martin, et Joseph Mistral, dit l'Espagnol, le créateur du commerce des graines à Saint-Rémy, époux de Louise Fougasse en 1774, on les voit mentionnés en 1785 comme jardiniers de Saint-Rémy sur l'état d'afflorinement de Maillane dont ils avaient, en association, acquis une petite partie des vingt-sept parcelles de la co-seigneurie; part estimée à 6 deniers 11/12^o cadastraux, représentant un revenu d'environ 15 livres. C'est l'époque où plusieurs familles aisées de Saint-Rémy — les Chabran, Durand, Pistoye et Poulet — s'étaient, à bon marché, procuré le droit de se qualifier "co-seigneurs". Aussi n'est-on pas surpris de voir Joseph Mistral l'Espagnol faire usage, en 1789, d'un cachet armorié où se distingue un écu portant un chevron sur lequel figurait sans doute les trois trèfles des Mistral de Montdragon. C'est une époque où la plus grande licence existait dans l'usage des marques extérieures nobiliaires. Déjà la confusion sur l'origine commune des deux familles tendait complaisamment à s'accréditer et justifie le doute manifesté dans les écrits du poète.

*

* *

Après avoir établi, sur titres authentiques, l'ascendance de Frédéric Mistral, on se demande que deviennent en tout ceci les Mistral de Montdragon! Sans entreprendre d'écrire l'histoire de cette famille, ce qui demanderait à nouveau de longues recherches, il n'est pas sans intérêt de la suivre durant son séjour à Saint-Rémy, où son souvenir est concrétisé par le bel hôtel Renaissance, devenu le Musée municipal. A dire vrai, l'origine de ces Mistral présente aussi une énigme on les trouve au XV^e siècle à Valence, en Dauphiné. Mais la plus grande incertitude règne sur la filiation de ses membres avant le début du XVI^e siècle. Les généalogistes leur ont attribué, de 1339 à 1492, un certain nombre d'ancêtres dont l'existence est vraisemblable, mais dont la parenté n'offre aucune preuve. Ce qui est certain, c'est la présence à Valence, au début du XVI^e siècle, de trois Mistral, peut-être frères si l'on

en croit la tradition: Bernardin, Nicolas et François. Le premier, Bernardin Mistral, marchand à Valence, après un premier mariage avec Françoise Gilat, jeune fille de Valence, aurait épousé la fille du seigneur d'Eguille, Madeleine Mayaud. Leur descendance, restée en Dauphiné, a formé la branche des seigneurs de Montmirail qui a donné deux conseillers au Parlement de Grenoble. On a longtemps contesté la parenté entre ces Mistral et les Mistral de Montdragon de Saint-Rémy, mais la preuve nous en a été fournie par un texte de 1595 la cession à Joachim Mistral, petit-fils de Bernardin, par Paul de Mistral de Montdragon, son cousin, du *Pendentif de Valence*, tombeau de la famille dont nous allons reparler.

Le second personnage est Nicolas Mistral, chanoine de Valence, membre du Conseil de l'Université de cette ville dès 1507, prieur de Bourg-lès-Valence, qui fit construire vers 1548, au milieu du cloître de Saint-Apollinaire, le *Pendentif*, destiné à servir de sépulture. Monument qui, après avoir passé à l'héritier de Nicolas Mistral, noble François Mistral, seigneur de Dons, devint la propriété du fils et héritier de celui-ci, Paul de Mistral, baron de Crozes, co-seigneur de Mirabel de Barbentane, *faisant sa résidence en Provence, qui, désirant maintenir icelle* (sépulture) en la maison de famille de ceux qui sont de nom et d'armes” , fit cession du *Pendentif* à “*noble Joachim Mistral, son cousin, seigneur d'Entremont, conseiller du Roy au Parlement de Daulphiné*” , par acte du 17 janvier 1595, “*faict et reccu, à Sainct-Rémy, et dans la grande salle neufve de la maison dudit Sieur de Crozes* (27).

Le troisième personnage connu à Valence, en même temps que Bernardin et Nicolas Mistral, est un François Mistral, aussi marchand de Valence en 1498, présent au Conseil de ville en 1515; il était vraisemblablement frère du chanoine Nicolas Mistral, mais, en raison de la chronologie, il semble que l'héritier du constructeur du *Pendentif*, François Mistral, ne puisse être l'ex-marchand de Valence, mais le fils de celui-ci, François Mistral, seigneur de Dons, étant en ce cas le neveu du chanoine. Il y a là un problème qui attend sa solution. L'important était de vérifier le lien existant entre les deux branches de Dauphiné et de Provence.

C'est, selon toute vraisemblance, le mariage de Bertrand de Sade, dit Hugolin, seigneur d'Eguières et de Romanin, contracté avec Catherine de Mistral, qui est à l'origine de l'établissement de son frère le seigneur de Dons, fondateur à Saint-Rémy de la branche provençale des Mistral. Il y vivait alors avec sa sœur, Françoise de Mistral, femme de Pierre de Puget de Chasteuil, dont les armes sont sculptées sur une dalle de l'Hôtel de Montdragon. Catherine Mistral, dame de Romanin, n'ayant pas eu d'enfants de son mariage avec Bertrand de Sade, était veuve, en 1560, quand elle fit son testament en faveur de son neveu Paul de Mistral, fils de celui à partir duquel la filiation de la famille est certaine.

I

Noble *François Mistral*, seigneur de Dons et de Crazes de Larnage et du Mas de Bressieu, vivait avec ses sœurs Catherine et Française quand il épousa, en janvier 1555, une riche héritière, Louise d'Albert de Saint-André, dame en partie de Montdragon, déjà veuve de Claude de Sade, seigneur de Lagoy.

Cette union fut courte, car Français était mort dès 1559, ayant donné à Louise de Saint-André deux fils, Paul, qui continua la filiation (II), et François, placé en 1562 sous la tutelle de sa mère, qui vivait encore en 1590 (28).

II

Paul de Mistral, seigneur de Dons, baron de Crazes, baptisé le 25 juin 1556, viguier de Tarascon par provision du 29 juillet 1586, devait devenir chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes. Il se signala par son action militaire et politique, pendant les guerres de Religion, dans les rangs des ligueurs aux ordres du duc de Savoie. Il n'en fut pas moins le premier à saluer au cri de “*Vive le Roi!*” l'entrée d'Henri IV à Aix. Il avait été premier consul de cette ville en 1593. Il épousa le 23 janvier 1576 Silvie de Brancas, fille du baron d'Oise et de Villars; elle devait vivre jusqu'en 1618.

Paul de Mistral, déjà héritier des biens de son père, fut désigné le 18 octobre 1560 comme légataire de sa tante Catherine, dame de Romanin. En 1578, il avait acquis la dixième partie de la seigneurie de Barbentane et, le 16 novembre 1592, il devenait héritier des biens, du nom et des armes de son oncle et parrain, alors gouverneur de Languedoc, Paul d'Albert de Montdragon, dont la fortune s'était accrue, par don du roi, de celle des frères de la Mer, de Saint-Rémy, qu'une condamnation, précédée d'un long procès de sorcellerie, avait obligés de s'enfuir à Genève. C'est peu après, en 1595, que Paul de Mistral de Montdragon fit don du “*Pendentif*” à son cousin Mistral seigneur d'Entremont. Il avait fait son testament à Barbentane (29) le 6 novembre 1592 et paraît être mort après 1600, ayant eu de nombreux enfants:

— 1. *Dominique*, qui suit au (III). — 2. *Catherine*, baptisée le 17 janvier 1580. — 3. *Paul*, qui suivra au (IV). — 4. *Lucrèce*, mariée à Barbentane le 17 janvier 1607 à François de Galliens, seigneur des Issarts. Elle fit son testament le 10 juillet 1649, modifié en 1654. — 5. *Marguerite*, mariée à Joseph d'Aymar, seigneur de Montlaux, président en la Cour du Parlement. — 6. *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte, baptisé le 9 novembre 1589. — 7. *Jacques*, baptisé le 9 septembre 1590. — 8. *Sextia*, baptisée le 25 janvier 1595, tenue sur les fonts baptismaux, au nom de la ville d'Aix, par les collègues de son père au Consulat et la comtesse de Carces. — 9. *Diane*, baptisée le 28 mars 1596. — 10. *Jean*, baptisé le 6 septembre 1600, dont on ignore la destinée mais ne peut être confondu avec Jean Mistral, ancêtre du poète, né en 1667.

III

Dominique de Mistral de Montragon (30), seigneur de Crozes, viguier de Marseille par lettres patentes de 1630 (31), est le dernier qui ait habité l'hôtel (32) de famille à Saint-Rémy. Il épousa à Tarascon, le 16 juillet 1617, Marguerite de Benault de Lubières, née en 1586, morte en 1642, fille d'Anne de Benault de Labières, propriétaire du Breuil, et de Denise-Marie de Léotaud, du Mas Blanc. Robert de Briançon, dans son *État de la Provence*, affirme que Dominique mourut sans postérité et c'est l'occasion, pour ceux qui prétendaient à la jonction des deux familles Mistral de Saint-Rémy, de greffer sur lui un hypothétique ancêtre du poète inconnu de Robert de Briançon. Mais s'il est certain que

Dominique eut des enfants, comme en font foi les registres paroissiaux de Saint-Rémy, nous en connaissons les noms, mais il n'y eut point de postérité mâle:

— 1. *François Mistral*, mort le 28 mai 1624. — 2. *Marguerite-Sylvie*, baptisée le 10 novembre 1619, morte le 24 septembre 1627. — 3. *Louise de Mistral*, baptisée le 28 mai 1624, mariée en 1638 à noble Charles de Rémond de Modène de Mourmoiron, morte le 1^{er} juin 1641.

IV

Paul II de Mistral de Montragon. Il s'intitule baron de Crozes, seigneur de Darboux et Barbentane, co-seigneur de Montragon. Baptisé le 18 mai 1581, il épousa à Barbentane, le 16 février 1617, Charlotte de Fortia, fille de Paul, baron de la Baume et de Piles, et de Jeanne de Tholon-Sainte-Jalle. Il testa à Barbentane le 25 juillet 1626, laissant:

— 1. *Paul III*, qui continue la filiation (V). — 2. *Jean-Paul Mistral de Montragon*, reçu chevalier de Malte le 6 janvier 1645, fit profession le 23 décembre 1650. — 3. *Charlotte*, mariée à Marc-Antoine de Puget, co-seigneur de Barbentane, le 23 décembre 1634; devenue veuve, elle se remaria le 6 octobre 1663 à Charles Muet, conseiller secrétaire du roi. — 4. *Marthe*, mariée le 7 octobre 1646 à Jean-Antoine Thierry, de Villeneuve-lès-Avignon.

V

Paul III de Mistral de Montragon, seigneur de Darboux et de Montragon, co-seigneur de Barbentane, marié le 21 avril 1643 à Marie de Mantin, fille de Gaspard de Mantin, baron d'Allier et de Montbrun. Nommé en 1647 viguier de Marseille, il fut maintenu dans sa noblesse, le 9 novembre 1667, sur preuves établies depuis Catherine de Mistral, dame de Romanin. Mort en 1694, il laissait quatre filles:

— 1. *Catherine*, mariée en 1668 à Louis de Thezan-Venasque, marquis de Saint-Gervais, citoyen d'Avignon. Elle était veuve quand elle testa, le 17 novembre 1702, faisant son héritier son fils aîné, Paul-Adonce de Thezan-Venasque, qui succéda aux biens de la maison de Mistral. — 2. *Jeanne de Mistral*, mariée le 10 avril 1673 à Armand-René de Porcelet, marquis de Maillane. Morte à Beaucaire le 17 juin 1720. — 3. *Françoise de Mistral de Montragon*. Elle habitait à Barbentane, où elle fit son testament le 17 juillet 1714, élisant sa sépulture dans la chapelle des Mistral, en l'église de Barbentane, instituant pour son héritier Paul-Adonce-François de Thézan-Venasque, son neveu. — 4. *Marie-Anne de Mistral*, religieuse carmélite à Arles en 1714.

Comme on vient de le voir, les Mistral de Montragon n'étaient nullement des nobles d'ancienne origine; issus de marchands valentinois, ils accédèrent par de riches mariages à la possession de fiefs et à la noblesse de courtoisie; ce qui n'empêche pas certains d'entre eux d'avoir occupé, dans la société provençale, une place importante. Pour la branche établie à Saint-Rémy, l'alliance de Catherine de Mistral avec Bertrand de Sade fut la cause déterminante de sa fortune, dont témoigne encore l'Hôtel de Montragon.

Il est vraisemblable que la construction de celui-ci fut commencée, sinon achevée, par François Mistral, seigneur de Dons, frère de la dame de Romanin. Si nous n'avons pu retrouver les documents concernant la construction de cette habitation, c'est que peut-être l'architecte qui en fut le maître-d'œuvre était un valentinois qui a puisé dans les sculptures du "*Pendentif de Valence*", dont François avait hérité, les éléments décoratifs de la nouvelle demeure. L'usage des grecques interrompues dans les frises, les rosaces à fleuron central saillant sont inspirés de ce modèle; les cartouches rectangulaires qui ornent l'intrados de la porte donnant accès à la salle haute semblent inspirés de la clef de voûte du Pendentif. Il est cependant probable que les travaux, commencés du vivant de François, furent poursuivis ou mieux repris du temps de son fils Paul et du vivant de sa mère Louise de Saint-André; plusieurs contrats passés dans la maison à partir de 1590 font mention de la grande salle neuve de la "maison du sieur de Crozes".

De plus, le parapet de la galerie du premier étage sur la cour porte sculptées, chacune dans une cartouche, à gauche les armes des Mistral, à droite celles des Montdragon. Or ce n'est qu'en 1592 que Paul de Mistral a hérité du nom et des armes de Montdragon. C'est sans doute lors de la construction de cette galerie réunissant la chambre Nord à la visette que furent réutilisées, comme pavement, les dalles où sont figurés des blasons appartenant aux familles alliées aux Mistral; celui des Rabot d'Orillac, dont était la femme de François Mistral, de la branche du Dauphiné, cousin de François (33), premier degré de la branche provençale; celui des Puget de Chasteuil, dont était Pierre, époux de la sœur de François, seigneur de Dons. Un troisième écu, dont nous n'avons pu identifier l'appartenance, voisine avec un quatrième, dont la sculpture est engagée dans la maçonnerie mais laisse voir les armes des Mistral, dont nous rappellerons la description: *de sinople au chevron d'or, chargé de trois trèfles d'azur*. A partir de l'héritage du nom et des armes des Albert de Montdragon, on trouve *un écu écartelé aux 1 et 4 de Mistral, aux 2 et 3 de gueules à un dragon monstrueux ayant face humaine, la queue terminée en serpent appuyé sur l'un de ses pieds, l'autre tenant sa barbe faite de serpents*.

On a voulu donner une signification symbolique au choix du chevron et des trèfles des Mistral, mais il est bon d'éloigner ces considérations fondées sur un prétendu ésotérisme des règles et figures héraldiques; il y aurait trop à dire sur cette codification légendaire. Seules des lois iconographiques sont à la base de toute composition d'une armoirie; quant au choix des meubles, il reste du domaine de la fantaisie des intéressés.

La devise des Mistral, que l'on voit gravée sur le linteau de l'une des fenêtres de la cour de leur hôtel, est "*TOUT RIEN*" et non "*TOUT OU RIEN*", forme plus présomptueuse qui leur est attribuée par erreur.

L'hôtel des Mistral de Montdragon a été la demeure de cette famille durant trois générations. Elle est indiquée, dans le cadastre de Saint-Rémy établi en 1630, comme appartenant à Dominique de Mistral, baron de Crozes (34), mais, peu après cette date, le 28 septembre 1634 (35), elle fut vendue par son propriétaire au couvent des Ursulines de la règle réformée de Saint Augustin, dont la maison-mère était à Arles. Mais ces religieuses ne tardèrent pas à aliéner leur acquisition; pour y parvenir, elles durent diviser l'ancien hôtel renaissance en trois parts, apparentes encore dans la répartition actuelle des locaux occupant tout l'îlot autrefois habité par les Mistral. Le premier lot, situé au Sud, fut vendu le 28 septembre 1647 à François Desandrier, sieur de Clamecy. Un second lot, celui du Nord, aujourd'hui le musée, constituait la partie principale de la

“grande maison de Monsieur de Crozes” ; il fut vendu, le 7 octobre 1647, à noble Gabriel de Joannis, sieur de Roussan, de qui elle passa, le 24 septembre 1648, à Joseph de Sade, sieur de Beauchamp. Enfin, le troisième lot, celui comprenant le centre de l'immeuble, fut acquis par les consuls de Saint-Rémy, également le 7 octobre 1647 (36), pour y établir, en 1648, la Chambre du Conseil, celle des Archives et pour y tenir école. En 1652, les consuls délibérèrent de faire construire une Maison de Ville, mais ce projet traîna en longueur. A cette époque, la maison de Crozes réclamait d'importantes réparations toiture écroulée, escalier de bois pourri demandaient chaque jour de nouvelles réfections; l'immeuble ruiné pouvant à peine être habité (37), on proposa, en 1657, l'achat de la maison de François Garcin, qui était souhaitée mais dont le prix demandé contraignit les consuls à se contenter d'une location; l'acquisition n'en fut faite qu'en 1695. Depuis cette date, l'hôtel de Montdragon

a fait l'objet de diverses mutations, jusqu'au jour où, en 1919, à l'instigation de Pierre de Brun, fut créé le musée municipal “des Alpilles”, installé dans la partie Nord autrefois la propriété du sieur de Beauchamp.

Au cours de cette étude, on a pu suivre parallèlement deux familles de même nom, toutes deux en provenance du Génevois, descendues dans la basse vallée du Rhône; toutes deux de condition sensiblement égale, mais se côtoyant dans une évolution divergente. L'une dont le patrimoine s'est peu à peu amenuisé par suite de partages et malgré un labeur tenace pour connaître cependant, à la fin du XVIII^e siècle, une situation aisée et tout-à-coup s'immortalisant en donnant naissance à l'un des princes de la poésie. L'autre accédant à la fois à la fortune et à la noblesse par ses riches alliances et notamment aussi par le comportement politique et militaire de l'un de ses membres, Paul de Mistral, pour finir bientôt en quenouille et tomber rapidement dans l'oubli.

Telles sont les constatations auxquelles nous a conduit la reconstitution de la généalogie de Mistral, poète issu, comme il l'a écrit lui-même, d'une famille *terrienne*. Par dix générations successives en ligne masculine et d'innombrables aïeux en ligne féminine, le grand Mistral plonge par ses origines, comme un arbre séculaire, dans cette terre de Provence avec laquelle es ascendants ont vécu étroitement unis. C'est un titre de noblesse plus enviable que bien d'autres.

NOTES

- (1) Edition, 1906, p. 4.
- (2) D. VALVERANE, Lou Maianen, p. 69.
- (3) Janvier-mars 1951, p. 51-60.
- (4) Margoty, notaire à Tarascon, minutier, f° 227.
- (5) Arch. de Tarascon, cadastre de 1459, f° 197.
- (6) Arch. de Tarascon, cadastres de 1487, f° 472; de 1498, f° 310.
- (7) Haute-Savoie, canton d'Annecy.
- (8) Margoty, notaire à Tarascon.
- (9) Haute-Savoie, canton d'Alby.
- (10) Grandi, notaire à Tarascon, reg. 4, f° 260. — Arch. de Maillane, C.C.2, f° 260; C.C.3, f° 20.

- (11) Philippi, notaire à Tarascon, reg. 3, f° 28.
- (12) Arch. de Maillane, C.C.2, f° 68 C.C.3, f° 69, 102, 133, 164.
- (13) Arch. de Maillane, C.C.107, f° 110, 116.
- (14) Arch. de Maillane, C.C.107, f° 102, 107; C.C.4, f° 205, 266. — Arch. de Saint-Rémy, minutes du notaire Badinenc, 1558, f° 165, et 1561, f° 526.
- (15) Coudurier, notaire à Tarascon, 1530, f° 78; 1531, f° 255, 389. — Arch. de Maillane, C.C.4, f° 78.
- (16) Arch. de Maillane, C.C.107, f° 118.
- (17) Arch. de Maillane, C.C.6, f° I. — Piquet, notaire à Châteaurenard, 1540, 15 décembre.
- (18) Arch. de Maillane, C.C.4, f° 78; C.C.107, f° 117; C.C.I. — Arch. de Saint-Rémy, minutes du notaire Badinenc, 1562, f° 48; 1567, f° 44; 1568, f° 583; 1570, f° 6 et 546; 1586, f° 97.
- (19) *Ibid.* Badinenc, 1600, f° 256 1607, f° 208.
- (20) *Ibid.* Badinenc, 1588, f° 181.
- (21) Arch. de Maillane, C.C.8, f° 21. — Arch. de Saint-Rémy, Badinerie, 1593, 29 novembre; 1596, f° 113; 1588, f° 181, 127.
- (22) *Ibid.* Badinenc, 1603, f° 258.
- (23) *Ibid.* Badinenc, 1605, f° 36.
- (24) Registres paroissiaux de Saint -Rémy-de-Provence.
- (25) Registres paroissiaux de Saint-Rémy et Arch. municipales, C. C. 9, f° 511; minutes du notaire Lieutaud.
- (26) Registres paroissiaux et état civil de Saint-Rémy. — Sur Joseph Mistral, l'Espagnol, voir aussi “Saint-Rémy-de-Provence”, Bulletin officiel municipal, n° 3, 1968, p. 18-21.
- (27) Arch. de Saint-Rémy, II, minutes de J. Badinenc, 1595, f° 22.
- (28) *Ibid.* minutes de 1590, f° 387.
- (29) Bijaudi, notaire à Barbentane.
- (30) PITHON-CURT (t. II, p. 262) en fait par erreur un fils de Paul II de Mistral et lui fait épouser une fille de Pierre de Sade, seigneur de Beauchamp.
- (31) Arch. des Bouches-du-Rhône, B.92. Dominique de Mistral avait alors la quarantaine et non 13 ans comme le pense l'annotateur de Pélissier, qui confond l'union des parents de Dominique, mariés en 1576, avec la date du mariage de Dominique lui-même.
- (32) La même source fait venir Dominique à Saint-Rémy, alors qu'il y résidait déjà avec ses parents et qu'il semble l'avoir quitté après 1642.
- (33) Le mariage de François n'étant que de 1555, il n'est pas impossible qu'une première union ait précédé celle contractée avec Louise de Saint-André en ce cas, une alliance avec les Rabot d'Orillac serait possible.
- (34) Arch. de Saint-Rémy, cadastre Crespin, p. 167.
- (35) Acte reçu par igonnet, notaire à Arles.
- (36) Ces acquisitions passées devant le notaire J. Badinenc, arch. de Saint-Rémy, II, 85, f° 321, 335, 338, 690.
- (37) Arch. de Saint-Rémy, B B 2, f° 39, 41, 42; B B 3, f° 244, 276, 306, 377.